

Financement du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL)

Anne PETERTIL

Service Etudes et Aménagement, Habitat,
Urbanisme et Prévention des risques
25 rue de la Gare
85 420 OULMES
Tel : 02 51 50 48 80
etudes.techniques@cc-vs-a.com

Communauté de
Communes
Vendée-Sèvre-
Autise

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Depuis 1994, la Communauté de communes participe au financement du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL). Ce fond permet d'aider et d'accompagner les familles ou les personnes rencontrant des difficultés d'accès et de maintien dans un logement. Les aides accordées par le FSL sont des aides d'urgence dédiées aux personnes en difficultés. Les aides du FSL peuvent notamment permettre :

- de financer le dépôt de garantie, le premier loyer, l'assurance du logement,
- de rembourser les dettes de loyers et charges comprises dont le règlement conditionne l'accès à un nouveau logement,
- de rembourser les impayés de factures d'eau, d'énergie et de téléphone.

TYPE D'AIDE

Prêt ou subvention

SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise

TYPE DE BENEFICIAIRES

Personnes défavorisées.

CONDITIONS DE L'OCTROI DE L'AIDE

Les modalités et critères d'attribution dépendent de chaque département. Il convient donc de prendre contact avec votre Conseil Départemental de la Vendée.

MONTANT DE L'AIDE (AIDES FORFAITAIRES) OU POURCENTAGE

0,25 € par habitant

PARTENAIRES FINANCIERS OU CONTRACTUELS

Etat, Département, CAF, MSA, distributeurs d'eau, EDF-GDF

ENVELOPPE BUDGETAIRE AU TITRE DE L'ANNEE EN COURS

Budget 2018 : 3970 €

BILAN DE L'ANNEE PRECEDENTE

Budget 2012 : 3935 €
Budget 2013 : 3935 €
Budget 2014 : 3969,50€
Budget 2015 : 3970€
Budget 2016 : 3970€
Budget 2017 : 3970€

OBSERVATIONS

En 2017, grâce à la participation au financement du FSL par la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise, 82 ménages du territoire ont pu être aidés à hauteur de 27 385,04 € de subventions ou de prêts.